

PONT DE CRAU



actualités



N°94 septembre 2019

Bulletin du Comité d'Intérêt de Quartier Pont de Crau
247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES
Tél. 06.61.45.84.19 - e-mail : ciqpontdecrau@orange.fr
Contact Président : robertrocchi@orange.fr

Edito

L'été que nous venons de vivre s'est caractérisé par des périodes caniculaires et une longue sécheresse, des conditions météorologiques difficiles et propices à un profond assoupissement. C'est sans doute la raison pour laquelle les dossiers et les problèmes en instance ont été victimes de cette torpeur générale alors que nous sommes nombreux, habitants de Pont de Crau, à attendre les solutions qui permettraient d'améliorer nos conditions de vie quotidienne.

Rien n'a bougé, rien n'a avancé, témoin le chantier ouvert et conduit dans des conditions invraisemblables par ENEDIS en mai (voir bulletin 93), brutalement interrompu fin juin et resté en l'état tout l'été, comme en témoigne ce grand touret de fil électrique immobilisé place du Cabaret Neuf.

Et la période qui s'ouvre ne va sans doute pas sonner le réveil général. La campagne des municipales verra probablement le gel de toutes décisions. Ceux qui ne seront plus candidats géreront les affaires courantes, ceux qui seront candidats peaufineront le programme qu'ils promettent de mettre en œuvre s'ils sont élus.

Le CIQ Pont de Crau observera évidemment une stricte neutralité pendant cette période, chacun devant faire librement ses choix de citoyen.

Mais pour autant, le CIQ ne sera pas aux abonnés absents et ne se désintéressera pas du contenu des débats auxquels nous allons assister.

Nous avons publiquement déploré, lors de la dernière campagne, en 2014, que seuls deux candidats à la mairie viennent à Pont de Crau présenter leur projet. Et nous avons dénoncé avec force le fait qu'**aucun candidat** n'ait seulement mentionné le nom de Pont de Crau dans la profession de foi qui présentait son programme.

Et pourtant, Pont de Crau c'est 3 500 habitants, Pont de Crau c'est le "territoire à enjeux" comme on l'a maintes fois entendu lors de l'élaboration du P.L.U., Pont de Crau, c'est l'un des rares espaces de la commune à l'abri des éventuelles crues du Rhône ... mais Pont de Crau ce fut aussi le grand oublié dans les projets qui étaient censés porter une vision pour l'avenir d'Arles.

Nous attendons donc avec impatience la venue des différents candidats à Pont de Crau. Nous leur demanderons de nous dire clairement comment ils envisagent le devenir de ce quartier, comment ils comptent accompagner son développement sans aggraver le quotidien de ses habitants, quels moyens ils mettront en œuvre pour créer les conditions de l'urbanisation **avant** d'urbaniser...

Ce sont là quelques unes des questions que nous serons amenés à poser, et il y en a beaucoup d'autres comme, par exemple, l'aménagement d'un véritable centre urbain, avec place publique, ou la nécessité de créer un réseau de pistes cyclables en liaison avec le centre ville.

Ces questions sont bien connues, les futurs candidats à la mairie peuvent d'ores et déjà préparer leurs réponses en élaborant leur projet municipal.

Bonne lecture.

Le Bureau du CIQ Pont de Crau



Pour la troisième année, le CIQ Pont de Crau avait organisé et offert aux habitants un moment de convivialité dans une ambiance musicale le 21 juin.

L'Hostellerie de la Source a apporté son concours à la totale réussite de cette animation qui a fait retrouver, pour un temps, sa vocation première à la Place du Cabaret Neuf, parking aujourd'hui, lieu de rencontres, d'échanges, de bals ... il y a quelques décennies.



De 18h à 20h30 de nombreux habitants sont donc venus écouter et applaudir la prestation de l'orchestre Dany Roll.



L'ambiance festive qui s'est installée sur la place a permis aux danseurs d'évoluer à leur guise sur une piste improvisée.

Rendez-vous a été pris pour le prochain 21 juin.

Beauchamp : Pollution dans le marais !

Des personnes fréquentant le marais de Beauchamp, et particulièrement le parcours santé, nous ont signalé le 15 juillet ce qui pouvait s'apparenter à une pollution du marais (traces suspectes sur l'eau, odeurs nauséabondes).

Sachant que le complexe sportif de Beauchamp a été raccordé au tout à l'égout en 2013, le CIQ a aussitôt informé, le 19 juillet en fin de matinée, le service eau et assainissement de l'ACCM.

Une intervention a eu lieu dans l'après-midi pour nettoyer le fossé situé au nord du terrain de football clôturé et longeant le gymnase pour se jeter dans le marais. Un camion hydrocureur a pompé les effluents tandis qu'une pelle mécanique a curé le fossé et purgé le terrain.

Le 22 juillet, le CIQ a adressé un courrier à Claude VULPIAN, Président de l'ACCM, pour lui demander des explications sur l'origine de ce qui avait semblé être un dysfonctionnement du système d'assainissement de cet espace.

La réponse du Président d'ACCM n'a pas tardé : il y a eu **"effectivement un dysfonctionnement sur les pompes du poste de refoulement ... concomitante à un défaut de l'automate de gestion des alarmes. Cet enchaînement de pannes a entraîné une mise en charge du réseau de collecte qui s'est traduite par un débordement des effluents au niveau d'un regard, à l'angle nord du terrain principal."**



En résumé, les pompes de refoulement sont tombées en panne et le système d'alerte n'a pas fonctionné, d'où la fuite des eaux usées dans l'un des fossés qui conduit au marais.

Le Président d'ACCM conclut son courrier en signalant qu'il a été demandé au **"délégué de mettre en place des moyens pour pallier des désordres causés par une alimentation électrique défaillante"**.

Cet incident met en lumière la nécessité de veiller au bon fonctionnement des installations, avec des moyens techniques certes, mais aussi avec des moyens humains qui permettraient d'exercer une surveillance attentive et régulière de ce territoire à l'équilibre précaire. On ne peut compter sur les seuls promeneurs pour signaler un problème !



La zone de Beauchamp est un espace particulièrement fragile et dont il est nécessaire d'assurer la préservation.

Et ce qui devait arriver arriva ...



Malgré nos interventions, photos à l'appui dans le bulletin 90 d'octobre 2018, rien n'a été modifié au niveau du marquage au sol au carrefour chemin de Margaillan - chemin de l'Agasse. La ligne discontinue sur la chaussée induit en erreur et amène les usagers qui montent le chemin de Margaillan à se diriger vers le chemin de l'Agasse alors qu'ils veulent rester sur le chemin de Margaillan.

C'est ainsi qu'un nouvel accident s'est produit il y a quelques jours (le 3ème en 1 mois). Une conductrice, aveuglée par le soleil, s'est basée sur la ligne discontinue pour rester dans sa voie de circulation et a percuté violemment le poteau à l'intersection des deux chemins. Elle a été sérieusement blessée et sa voiture très endommagée.

Peut-être que les services concernés prendront enfin la mesure du danger et interviendront puisqu'il faut souvent plusieurs accidents pour provoquer une réaction ...

Parking-dépôt des Arcades

La création du parking des Arcades avait pour objectif de permettre aux automobilistes de garer leur véhicule pour aller faire leurs courses dans les commerces voisins. Très bien.

On a constaté ensuite que ce parking est utilisé aussi pour le co-voiturage, on y laisse sa voiture le matin, on la reprend le soir. Pourquoi pas ...

Puis, quelques véhicules (en panne ou pneus crevés ...) y ont été déposés en attendant des jours meilleurs. Enfin, cet espace prend l'allure parfois d'un vrai dépôt : caddies abandonnés, débris, bouteilles vides ... Quelle sera la prochaine étape ?



Peut-être qu'une surveillance régulière permettrait de mettre fin à ces désordres...

On contourne plus confortablement



Chemin de Fourchon



Chemin du Trabac

La réfection promise des voies de contournement de Pont de Crau (Chemins communaux de Fourchon, du Trabac et des Martelières) a été réalisée. C'est une satisfaction pour les usagers qui devaient slalomer entre les trous et les bosses.

Reste maintenant à faire appel au civisme des uns et des autres pour que cette chaussée très roulante n'incite pas certain(e)s à de dangereux excès de vitesse. Un marquage au sol pour matérialiser les voies de circulation serait sans doute nécessaire. Il n'en reste pas moins que l'installation de ces nouveaux revêtements est appréciée.



Concertons, concertons ... et le temps passe

Le 12 juillet 2018, une décision Ministérielle, considérant qu'une partie du tracé du projet de contournement VSV (Variante Sud Vigueirat) se trouve en zone d'expansion des crues, a ordonné une adaptation des études afin de répondre à l'objectif fixé par le PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) et par le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). En bref, il faut actualiser la plupart des études réalisées au cours de ces quelques 20 dernières années.

Il est donc demandé:

- de reprendre les études préalables, **sur la base du fuseau VSV**, en prenant en compte une surcote de 10 cm,
- de conduire les procédures nécessaires au lancement de l'enquête préalable à la DUP (Déclaration d'Utilité Publique),
- d'actualiser études et analyses antérieures pour dossier d'enquête,
- de réaliser une concertation règlementaire avec le public (L 103-2 code urbanisme),
- de prévoir la possibilité de produire le dossier d'autorisation environnementale (code de l'environnement).

Chargée de conduire les opérations, la DREAL PACA (DREAL = Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a désigné un cabinet d'études (EGIS) et a organisé 5 groupes de travail auxquels le CIQ Pont de Crau a participé avec d'autres CIQ ou associations et des représentants (selon le thème) de la Région, du Département, des villes d'Arles et Saint Martin de Crau, de la CCI, de la Chambre d'Agriculture, du Parc de

Camargue etc ... soit une quarantaine de personnes autour de la table, avec un modérateur chargé de recentrer les débats, les opposants au projet de contournement essayant en vain de remettre en cause le choix du VSV.

Les 5 groupes de travail qui ont commencé à se réunir en juillet étaient les suivants : Agriculture / Cadre de vie / Milieu naturel / Hydraulique / Echangeurs et Aires de services (les réunions reprendront fin septembre). Il appartiendra à la ville d'Arles d'organiser un groupe de travail sur le thème de la requalification de la RN 113.

Il n'est pas sorti grand chose de ces longues heures de réunions, on a ressassé pour la énième fois les mêmes arguments, on a exprimé une nouvelle fois notre impatience devant le calendrier annoncé : des études jusqu'en 2021, Enquête Publique en 2021-2022, déclaration d'Utilité Publique en 2022-2023, procédure de mise en concession après 2023 et engagement des travaux sous concession entre **2028-2032** !

"Quand on veut enterrer une décision, on crée une commission" disait Clémenceau. C'est pourquoi depuis plus de 35 ans on creuse et on creuse à coups de réunions, d'études, d'engagements non tenus, de faux calendriers ...

Il faudra donc peut-être attendre la révélation d'un problème de santé majeur lié à la pollution engendrée par la RN 113, ou un accident dramatique impliquant un ou plusieurs des 80 000 véhicules/jour qui passent au cœur d'Arles, pour que les décideurs prennent enfin conscience de l'urgence du problème.

Si ce jour funeste, que nous ne souhaitons pas évidemment, survient, ce sera le moment d'écrire une nouvelle version de: **"J'accuse !"**

Lotissement chemin de Falet : étude toujours en cours ?

On se souvient qu'en septembre 2018 la DREAL PACA a imposé au lotisseur une étude d'impact. Depuis aucune information ne nous est parvenue. Interrogé par le CIQ en avril, David GRZYB, élu à l'Urbanisme, nous déclarait:

"L'étude environnementale prescrite est une étude "4 saisons". Elle devrait donc se dérouler sur l'ensemble de l'année. Sa maîtrise d'ouvrage est assurée par le porteur du projet d'aménagement."

Apparemment, il faudra attendre 2020 pour connaître les conclusions de cette étude. Le CIQ a demandé à la DREAL d'être entendu pour apporter ses arguments au dossier. Aucune réponse pour l'instant.



Un Maître-Artisan Pâtissier à Pont de Crau

Par décision de la Commission régionale de qualification de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA, notre boulanger, **Didier MILHAU**, s'est vu décerner le titre de **Maître Artisan Pâtissier**, avec l'appréciation suivante:

"Cette haute distinction artisanale est la reconnaissance de votre savoir-faire dans le métier de pâtisserie, métier dont vous faites la promotion au quotidien et pour lequel vous avez démontré une réelle implication dans sa transmission auprès de jeunes apprentis".

Didier MILHAU rejoint ainsi une communauté d'entrepreneurs faisant preuve d'un haut niveau de qualification et d'une expérience professionnelle aboutie.

Toutes nos félicitations.



POINT RENTREE

L'école **Cyprien Pilliol** compte 10 classes plus une classe ULIS (10 él.). L'effectif total s'élève à **259 élèves** (262 l'an dernier).

Pour le personnel, un nouvel enseignant, M. VALENTIN, et une nouvelle enseignante pour le complément de direction (les lundis et mardis), Mme LIEU.



Les classes se répartissent ainsi : 2 CP avec M. VALENTIN (25 él.) et M. HUGUES (26 él.), 2 CE1 avec Mmes GALLE (24 él.) et HENRY (25 él.), 2 CE2 avec Mme WANKO-CABASSUD (21 él.) et M.MOEGLIN / Mme LIEU (22 él.), 2 CM1 avec Mmes RESTIVO (31 él.) et ZUCCA (31 él.), 2 CM2 avec Mmes CARRIERE (27 él.) et ROBLES (27 él.)

A la maternelle **La Claire Fontaine**, **112 élèves** (effectif stable) dont 35 nés en 2014, 34 nés en 2015 et 43 nés en 2016. Ils sont répartis en 4 classes : **29** en Grande section avec MATTEOLI Justine - **27** (6 Grande section + 21 Moyenne section) avec GUIRAUD Nathalie, nouvellement nommée - **27** (13 Moyenne section + 14 Petite section) avec VANDERBEKE Aurélie - **29** Petite section avec BONNIN Isabelle.

La rentrée s'est très bien passée. A noter le départ à la retraite de Dorita MUNOZ qui a accompli quasiment toute sa carrière à la maternelle La Claire Fontaine. Bonne et longue retraite !

Activités musicales à Pont de Crau



- Ateliers d'éveil musical :

Ce sont des ateliers pour les enfants de 3 à 6 ans, le mercredi matin (durée 3/4 d'heure): sensibilisation à la musique tout en s'amusant.

- **Cours de guitare** enfants (à partir de 7 ans) et adultes, tout niveau. Les séances ont lieu dans les locaux de l'école maternelle, le lundi et le vendredi à partir de 17h45 ou les mardis matin.

Contact : **Julien MILHAU** 06.14.66.37.95

Association Académie Méditerranéenne de guitare / amd guitare@gmail.com / www.amdguitare.simplesite.com



Dimanche 6 octobre

de 9h30 à 17h

cour de l'école Cyprien Pilliol
et Square des 4 chemins



organisé par
le CIQ Pont de Crau

100 exposants

Entrée libre



Les Ateliers des AIGUILLES MAGIQUES

Les Ateliers des "Aiguilles Magiques" auront lieu dorénavant
à La Maison Publique de Pont de Crau
le Mercredi et Vendredi de 14h à 17h.



L'association vous invite à venir vous initier ou à pratiquer la dentelle aux fuseaux, le crochet, le tricot, la couture créative...
email - aiguillesmagiques@orange.fr - tél 068666022